

TELEGRAPHE OFFICIEL.

Laybach, jeudi 24 Décembre 1812.

E X T É R I E U R.

EMPIRE D'AUTRICHE.

Vienne, 26 novembre.

Les fabriques de sucre de raisin qu'a établies S. A. I. archiduc Palatin ont eu tant de succès, que le sirop de raisin se vend publiquement de 50 à 60 fl. valeur de Vienne, soit à Ofen, soit à Troem, château de plaisance de S. A. I. On peut faire dans ces deux endroits des commandes pour des quantités considérables de ce sirop; mais on le vend aussi en détail à Ofen.

(Jour. de l'Empire)

S U É D E.

Stralsund, le 10 novembre.

M. de Kotzbuë, qui habitoit ordinairement son bien de campagne en Esthonie, ou Riga, n'ayant pas trouvé ce séjour assez tranquille pour un poëte, s'est, dit-on, retiré en Angleterre, accompagné de la célèbre actrice allemande, M. me Haandel-Scütz.

(Jour. de Paris)

G A L L I C I E.

Lemberg 22 octobre.

Le voile dont on cherche en Russie à couvrir les opérations de l'armée s'éclaircit journellement, et l'on sait maintenant que l'attaque générale que l'aile droite de la grande armée russe a faite le 18 octobre près de Woronowo contre l'avant-garde française commandée par le roi de Naples, n'a pas réussi, et que le général Bennigsen, qui dirigeoit cette brigade, a éprouvée une défaite complète.

(Moniteur)

S A X E.

Gotha 21 novembre.

Quoique les contingens des maisons ducales de Saxe n'aient pas perdu un seul homme devant l'ennemi dans la campagne dernière, on a néanmoins fait partir récemment plusieurs centaines d'hommes pour remplacer les malades, et tenir le régiment des ducs de Saxe au grand complet. Toutes les cours ducales de Saxe ont en même temps ordonné une levée de recrues, qui procurera de nouveaux renforts aussi souvent que leurs contingens en auront besoin.

L'on apprend de Sondershausen et de Géra, que les contingens des princes de Schwartzenberg et de Reuss ont été également portés au grand complet, au moyen des transports considérables de recrues qui sont partis pour l'armée dans le courant d'octobre et au commencement de novembre. On a aussi levé des recrues et formé des dépôts ou réserves, qui mettront ces princes en état de tenir toujours leurs contingens au complet.

Si l'on calcule, d'après les efforts que font les petits Etats de la Confédération, ceux que doivent faire les

grandes puissances, comme la Bavière, la Saxe, le royaume de Wurtemberg, on ne peut douter que les troupes des Etats confédérés avec la France, ne soient bientôt plus nombreuses qu'elles ne l'ont jamais été, et qu'elles ne présentent un aspect formidable.

(Jour. de l'Empire)

P O L O G N E

Varsovie, 19 novembre.

Les différentes actions qui ont eu lieu sur le Bug ont donné lieu à un événement militaire remarquable, qui a tourné à la gloire de nos troupes.

Une compagnie de 100 hommes de la garde de Cracovie, qui avoient été faits prisonniers antérieurement par l'ennemi près de Krilow, et qu'une escorte armée de 120 hommes conduisoit de Wlozimierz dans l'intérieur du pays, ayant entendu la canonnade, en augura que c'étoit une occasion favorable de se mettre en liberté. Elle attaqua son escorte, en tua environ 50 hommes, dispersa le reste, et se sauva en Gallicie où elle fut bien reçue. Environ 70 hommes de cette brave compagnie ont déjà rejoint leur division; on attend le reste incessamment.

*(Jour. de Paris.)**Wilna, 4 décembre.*

L'armée russe de Moldavie commandée par l'amiral Tschitschauff et l'armée commandée par le général Witgenstein s'étant réunies sur la Beredina près Borisow, ont été battues le 28 novembre par la grande armée française qui leur a fait 9 à 10,000 prisonniers et leur a pris 12 pièces de canon avec huit drapeaux ou étendards.

M. de Montesquieu, aide de camp de prince de Neufchatel et fils du grand chambellan de France, vient de passer à Wilna se rendant à Paris en toute diligence.

Du 6 décembre.

L'Empereur est arrivé le 6 à Wilna en très bonne santé. Depuis la bataille du 28 il ne s'est rien passé entre les deux armées.

Sa Majesté a trouvé à Wilna 25,000 hommes de troupes fraîches, sans compter ce qui lui arrive de tous côtés. Il paroît qu'elle y prendra ses quartiers d'hiver.

Smolensk, 11 novembre.

Un officier français trouva, le 24 septembre, sur le champ de bataille de Mojaisk, un russe qui avoit eu les deux jambes emportées, et étoit resté là depuis 17 jours, se nourrissant de la chair-d'un cheval tué à côté de lui.

(Gaz. de France.)

I N T É R I E U R.

EMPIRE FRANÇAIS.

Hambourg, 25 novembre.

Nous apprenons, par des nouvelles authentiques du

Nord, que, dans une des dernières affaires sur la Nara, l'armée russe a perdu un de ses meilleurs officiers-généraux, le baron de Baggehufwudt.

Le général Benningen a été blessé à la même affaire. On craint que, vu son grand âge, il ne puisse soutenir les fatigues d'une nouvelle campagne.

Cette perte des chefs les plus expérimentés de l'armée, dans un pays où les talens militaires, n'ayant pu qu'imparfaitement se former à la tactique moderne dans les guerres irrégulières contre les Turcs, les Persans, etc., sont beaucoup plus rares que chez les principales puissances de l'Europe, n'est pas le moindre des fléaux qui assiègent la Russie dans la lutte imprudente où les Anglais l'ont engagée. En vain lord Cathcart et sir Wilson offrent-ils leurs amiraux, on sait bien que ce n'est point avec quelques chaloupes canonnières ou frégates placées aux bouches des fleuves que l'on sauvera la Russie.

On tremble à l'idée d'une seconde campagne. Le système des retraites, si fort prôné au commencement de cette guerre, a perdu son crédit. Les habitans de Pétersbourg ne sont guère d'avis de courir la chance de voir l'ennemi arriver encore une fois au centre de l'Empire, et de n'avoir à lui opposer que la destruction de la seconde capitale. Ce moyen de mettre des bornes aux conquêtes du vainqueur n'est point de leur goût,

Il est vrai que, cette fois, les habitans ne seroient point pris au dépourvu. Il y a déjà long-temps qu'ils ont été prévenus, par un ukase, de songer à leur sûreté; et, en effet, tout est emballé et parti.

C'est cette prévoyance même qui décèle la foiblesse. Qu'est-ce en effet qu'une guerre, où lors même que l'ennemi ne menace point encore, le gouvernement dit à ses sujets: „Tremblez, et sauvez vos effets?“ C'est à 180 lieues du théâtre des opérations que l'on tient ce langage; que seroit-ce donc au premier avis d'un mouvement sur la route de Pétersbourg?

Cette ville n'offre déjà plus que l'image d'une population nomade. Chacun n'attend que le signal du chef pour lever le camp. Plus d'affaires, plus de repos, plus aucun des approvisionnement qui abondent dans une capitale. Les étrangers sont partis; la cour a ses quartiers préparés à Abo; le reste de la population attend en silence et avec effroi, où doit la conduire l'aveuglement d'une faction.

Il y a un parti immense qui demande la paix. Quelques ambitieux et les hommes séduits par les guinées d'Angleterre étouffent encore le cri de l'humanité et de la raison.

(Journ. de l'Empire.)

Paris, le 9 décembre.

Des lettres particulières de Wilna, à la date du 29 novembre, portent que l'on venoit d'y recevoir des lettres de l'Empereur écrites le 27 du même mois, et datées de Stukzenka, près Staroiborsow. S. M. continuoit son mouvement, jouissoit de la meilleure santé, et on se flattoit à Wilna du bonheur de la voir avant huit jours. L'armée étoit dans une parfaite situation, le beau temps continuoit et favorisoit singulièrement ses mouvemens.

— On écrit de Plaisance qu'on a inauguré, le 10 de ce mois dans l'hôtel de la ville, le buste de S. M. l'Em-

pereur et Roi, exécuté en marbre de Carrare par M. Comolli, professeur de sculpture à l'académie de Turin.

— La garnison de Bruxelles a désiré que l'on consacrat au soulagement des malheureux, dans une saison rude, ce que la ville s'étoit trouvée heureuse de lui offrir comme un témoignage d'estime et de considération à l'occasion de la fête anniversaire du couronnement de S. M. et de la bataille d'Austerlitz.

(Journ. de Paris.)

Paris, 10 décembre

M. le général Bigarré, aide-de-camp de S. M. C. est arrivé ce soir vers neuf heures à Paris. Il étoit porteur de dépêches de S. M. pour l'EMPEREUR et pour le ministre de la guerre. Nous donnerons incessamment dans le Moniteur des détails sur la marche des armées françaises qui sont en Espagne, depuis les frontières des provinces de Valence et de Murcie, jusques sur la Tormès; mais nous nous empressons de faire connoître au public la lettre ci-jointe de S. M. C. à S. Exc. le duc de Feltre, ministre de la guerre.

Copie d'une lettre écrite au ministre de la guerre, par S. M. le roi d'Espagne, datée de Salamanque, le 20 novembre 1812.

Monsieur le duc, par ma lettre d'Arevalo, du 9, j'ai prié V. Exc. d'annoncer à l'EMPEREUR la réunion de l'armée de Portugal aux armées du centre et du midi.

Le 11, je me portai devant Alba qui étoit occupé par l'ennemi. Je descendis la Tormès jusqu'à Huerta, pour observer les gués et reconnoître l'armée anglaise. Elle avoit pris position et s'étendoit depuis Alba jusqu'à San-Cristoval, le général Hill à la droite et lord Wellington à la gauche. L'ennemi paroissant décidé à accepter la bataille, j'ordonnai tous les préparatifs pour le passage de la rivière, et je fis faire toutes les dispositions pour le 14.

J'ajoutai au commandement de M. le duc de Dalmatie celui de deux divisions d'infanterie et d'une division de cavalerie de l'armée du centre. Je donnai à M. le comte d'Erlon le commandement de l'armée de Portugal, et j'ai mis aux ordres de M. le général Merlin, ma garde et les troupes espagnoles.

La position occupée par l'ennemi étoit formidable; il l'avoit étudiée depuis long-tems, c'étoit toujours celle des Arapiles. Je fus d'abord tenté de la faire attaquer de front: enfoncé dans le centre, l'ennemi eût pu être séparé en deux et perdre la moitié de son armée. Mais je fus frappé des observations des généraux qui connoissoient le pays et je me décidai à opérer sur la droite de l'ennemi en passant la Tormès à Galisancho.

Les armées du midi et du centre devoient effectuer le passage le 14 au matin, celle de Portugal faire des démonstrations sur les gués de Huerta, vis-à-vis Alba de Tormès, s'emparer d'Alba dès que cette ville seroit évacuée par l'effet du mouvement de gauche, et se mettre en ligne avec les autres armées après avoir effectué le passage à Alba. Dans le cas où Alba n'eût pas été abandonné, elle devoit passer la rivière sur les mêmes points où auroient passé les armées du midi et du centre.

Les ponts furent jetés sur la Tormès, mais l'ardeur du soldat ne lui permit pas d'en attendre l'entier établissement, et le passage s'exécuta très-heureusement dans la matinée du 14. Les postes d'observation ennemis furent

enlevés, les 8000 hommes qui défendoient Alba l'évacuèrent. Dans la nuit du 14 au 15, les armées étoient sur la rive gauche de la Tormès, l'armée du midi tenant la gauche à Mosarbes,

La cavalerie des armées du midi et du centre fut portée, dans la soirée du 14, en avant du plateau de Nuestra Senora de Utiera. Une division d'infanterie ennemie se montra, soutenue par quelques pièces d'artillerie qui couronoient les hauteurs. Elle sembla d'abord vouloir occuper ce plateau; nous nous y établimes. Il paroit que son mouvement n'avoit pour but que de couvrir la retraite du corps qui avoit abandonné Alba. L'armée de Portugal eut ordre d'appuyer, le 15, sa droite au plateau de Nuestra Senora de Utiera; celles du midi et du centre, de faire un mouvement sur leur gauche, afin de se porter sur la droite de l'ennemi et de couper sa ligne d'opérations. Le même jour, l'armée de Portugal occupoit ce plateau, et les troupes des armées du midi et du centre, les hauteurs de la chapelle de Nuestra Senora de Valbuena; mais les mouvemens de l'ennemi étoient cachés par une brume épaisse, à laquelle succéda une pluie non interrompue qui rendit infructueux tous les efforts qui furent tentés: les moindres ravins étoient devenus tout-à-toup des torrens qui gênent singulièrement tous les mouvemens.

Cependant plusieurs explosions eurent lieu à Salamanca, et annoncèrent la retraite de l'ennemi. La cavalerie se porta sur la communication de Ciudad-Rodrigo. L'armée ennemie étoit effectivement en pleine retraite. La cavalerie suivit le lendemain 16. Quelques milliers de prisonniers dont beaucoup d'officiers, parmi lesquels le général Paget, commandant la 1.^{re} division de l'armée anglaise, beaucoup de bagages, beaucoup de voitures sont tombés au pouvoir de la cavalerie des armées du midi de Portugal et du centre. Les rapports particuliers des généraux commandant les armées, que j'aurai soin d'adresser à V. Exc., la mettront dans le cas de ne rien laisser ignorer à l'Empereur de ce qui s'est passé.

Je ne pense pas exagérer en avançant que depuis la réunion de l'armée du midi et du centre, qui a forcé l'ennemi d'abandonner ses projets sur le nord, son armée a perdu plus de 12,000 hommes à Chinchilla, au passage du Tage, à Burgos, à Cabezon, sur la Tormès, à Mantilla, etc.

Je prie V. Exc. d'agréer mon sincère attachement.

Votre affectionné, JOSEPH.

Pour copie conforme,

Le secrétaire-général du ministère
de la guerre, FRIRION.

(Monit.)

PROVINCES ILLYRIENNES.

Laybach, le 24 décembre.

Le commerce de Costainizza prend tous les jours plus d'activité, et la nouvelle route que la prévoyance de l'Empereur a ouverte au commerce, offre déjà les plus grands avantages.

18,000 balles de coton se sont trouvées réunies à la fois à Costainizza pendant le mois d'octobre dernier, il étoit impossible de les placer toutes dans les magasins; il a fallu en laisser une partie dans les carrés qui ont

été préparés en attendant que tous les magasins projetés pussent être achevés, c'étoit la saison des pluies; l'Unna a éprouvé une crue considérable; l'île du lazaret a été inondée, les marchandises renfermées dans les magasins n'ont éprouvé aucune avarie mais les balles de coton qui étoient placées dans les carrés ont été couvertes par les eaux; cependant le dommage a été beaucoup moins considérable qu'on ne l'avoit craint d'abord. On n'a qu'à se louer du zèle qu'ont montré dans cette circonstance les commissionnaires de Costainizza et les employés du Lazaret.

On a arrêté les projets d'un grand établissement pour le lazaret de Costainizza; on a exécuté cette année plusieurs travaux importans, notamment un beau pont sur l'Unna et un magasin pouvant contenir 4,000 balles de coton; déjà on s'occupe de transporter tout ce qui est nécessaire pour la construction des nouveaux magasins qui doivent être établis l'année prochaine pour 8,000 balles au moins; on doit construire également un bâtiment pour les voyageurs, le reste du projet s'exécutera dans l'année 1814,

Le Lazaret doit être partagé en cinq parties distinctes;

La première contiendra le logement des employés du lazaret et les magasins qui doivent recevoir les marchandises dont la quarantaine est terminée.

La seconde est destinée au logement des voyageurs; on y établira des parloirs où ils pourront voir les personnes avec lesquelles ils ont des affaires à traiter.

Un vaste emplacement de plus de 100 toises de longueur, doit être environné de beaux magasins, cette enceinte sera uniquement destinée aux marchandises en quarantaine;

Une portion du lazaret est affectée aux logemens des caravanes qui arrivent et de leurs chevaux. Enfin l'hôpital forme un établissement tout à fait séparé;

Une digue dont la moitié a été exécutée en 1811 et 1812 et qui sera terminée en 1813, environnera tous les établissemens du lazaret.

Un second pont sera construis dans la même année, sur le petit bras de l'Unna, et facilitera aux caravanes l'entrée du lazaret;

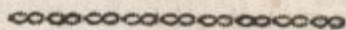
Les régiments croates ont concourru de tous leurs moyens à un établissement qui sera pour eux une source de prospérité;

Tout porte à espérer que dans deux ans le Lazaret de Costainizza sera un des plus beaux établissemens de ce genre;

LIQUIDATION DE LA DETTE PUBLIQUE.

~~~~~  
NAPOLÉON

Empereur des Français, Roi d'Italie,  
Protecteur de la Confédération du Rhin, etc. et, etc.



#### LA COMMISSION DE LIQUIDATION

Instituée par le décret impérial des 15 avril 1811  
et 16 février 1812.

Vu l'article 9 du décret impérial du 16 février dernier qui charge la Commission de Liquidation de l'appli-

rement et de la vérification des comptes des anciennes administrations et des comptables antérieurement au 1.er Janvier 1812 :

Vu les dispositions du titre 3 de son arrêté du 31 mars suivant, portant que :

„ Tous les comptables qui, sous l'administration antérieure à l'établissement du gouvernement des Provinces Illyriennes, ont été chargés d'une recette, gestion ou administration financière quelconque emportant responsabilité, et dont la gestion n'a pas été définitivement apurée, seront tenus d'en remettre les comptes avec les pièces justificatives à l'appui, à la Commission de Liquidation, dans le délai de trois mois, sous peine d'y être contraints par voie de garnisaire, saisies et sequestre de leurs biens, même par corps s'il y a lieu ; „

Considérant qu'un petit nombre seulement d'anciens comptables s'est conformé aux dispositions précédemment relatées ;

## A R R Ê T E.

### Art. 1.

Il sera adressé, par l'intermédiaire et à la diligence de MM. les intendans, une dernière lettre d'avis à chacun des anciens comptables dont, aux termes de l'article 9 du décret impérial du 16 février 1812, les comptes doivent être vérifiés et apurés par la Commission de Liquidation.

Cette lettre, signée par le Président de la Commission, portera l'indication du délai de rigueur, dans le quel devra avoir lieu la présentation des comptes et des pièces justificatives de la gestion. Ce délai sera fixé en raison des distances à parcourir et de la difficulté des communications.

### Art. 2.

Les anciens comptables ou administrateurs auxquels les dites lettres d'avis devront être transmises ; sont,

Les agens chargés de l'administration des bâtimens publics et ponts et chaussées.

Les comptables des Lasareths.

--- --- des ports de commerce.

--- --- des bureaux de santé.

--- --- des droits sanitaires et taxes dites polifiques.

Les administrateurs des biens *dei vacanti*.

Les inspecteurs du culte.

Les administrateurs des confréries supprimées.

Les greffiers et autres agens chargés de la recette des taxes judiciaires dans les différents tribunaux.

Ceux chargés du recouvrement et de l'emploi des frais de justice.

Les agens chargés, dans les provinces cédées de l'emploi des fonds affectés aux levées de troupes.

Les comptables des communes.

--- --- des hospices et de bureaux de bienfaisance.

--- --- des monts de piété.

--- --- du fonds des prisons.

Les administrateurs et autres agens des dîmes et de *l'arbanico* en Dalmatie.

Les comptables des administrations des domaines.

--- --- des douanes.

--- --- des postes.

--- --- de la Loterie.

--- --- des sels et tabacs.

--- --- du timbre.

Les receveurs, payeurs ou caissiers provinciaux, caméraux et de district, et les délégués dans la Dalmatie, pour les produits directs et indirects.

Les mêmes fonctionnaires pour les emprunts recouverts par leur intermédiaire.

L'Intendant des finances de l'Istrie ex-vénitienne.

Les économes des lycées.

### Art. 3.

Les anciens administrateurs, agens ou comptables qui n'auront point effectué la remise des comptes de leur gestion à la Commission de Liquidation dans le délai qui leur sera fixé, seront poursuivis dans leur personne et dans leurs biens selon toute la rigueur des lois contre les débiteurs de deniers publics ou comptables retardataires.

### Art. 4.

A cet effet, les Intendans adresseront tous les quinze jours au Président de la commission une note indicative des comptables de leur province auxquels auront été transmis les lettres d'avis. Le Président prendra, en suite de cette note et après l'expiration des délais fixés, les mesures coercitives qui lui paraîtront convenables.

### Art. 5.

Ceux des comptables, administrateurs ou autres agens qui déclareront avoir déjà fait envoi de leurs comptes et des pièces à la Commission de Liquidation, seront tenus d'en justifier par la présentation à l'Intendant ou au Subdélégué, de l'accusé signé par le Président de la Commission.

### Art. 6.

Dans les cas où des comptables auroient adressés ou remis à un autre administrateur ou comptable, sous les ordres duquel ils étoient placés, les comptes et pièces justificatives de leur gestion, ils n'en devront pas moins faire parvenir à la Commission, le Journal de leurs opérations et l'accusé de réception ou récépissé constatant la remise des comptes et pièces effectuée par eux.

### Art. 7.

Les Intendans feront prendre de suite, de concert avec les directeurs des domaines, les mesures conservatrices des intérêts du trésor déjà prescrites par l'art. 19 de l'arrêté du 31. mars dernier : ils rendront compte chaque mois au Président de la Commission des résultats de leur soins et des poursuites des directeurs des domaines à cet égard.

### Art. 8.

Le présent arrêté sera inséré au Journal officiel, et une copie imprimée sera jointe à chacune des lettres d'avis expédiées aux divers comptables.

Fait en Conseil de Liquidation le 25 Novembre 1812.

Le Président et membres de la Commission.

Signé : COMTE CHABROL.

BARON GARAGNIN.

BARON LICHTENBERG.

Pour copie conforme

Le Secrétaire général

A. BAILLY.

## A V I S.

Il paroît pour l'année 1813 un almanach français où l'on trouve l'indication de l'arrivée et du départ des postes dans les Provinces Illyriennes.

On peut se le procurer à Laybach au bureau du Télégraph officiel, chez Korn-Itahrs, et les libraires de Laybach ; à Villach chez Charles Joseph Surst, à Carlsfeld chez Joseph Duriguzzi, à Gorice chez Merwiz, et à Trieste chez Cnesda pour le prix de 10 centimes.